



CATALOGUE DE FORMATIONS 2026/2027



Actions de formations

SE FORMER AVEC L'ADEAR 32

UNE STRUCTURE AU SERVICE DE SON TERRITOIRE

En tant qu'organisme de formation, l'ADEAR du Gers soutient les paysan.nes en leur offrant la possibilité de **se former avant, pendant et après leur installation, afin de répondre aux évolutions des métiers agricoles et de leur environnement.**

Chaque année, les paysan.nes installé.es ou en devenir ont accès à notre catalogue de formations axées sur :

- la diversification des activités sur la ferme
- les évolutions réglementaires des politiques agricoles
- l'autonomie technique, organisationnelle, etc.

en lien avec les valeurs de l'**Agriculture Paysanne**.

L'ADEAR organise également des temps de partage d'expérience par filière ou par territoire pour « faire réseau ». Des événements phares comme Croque ton Jus et l'Automnale de Monfort permettent, depuis plus de 10 ans, la rencontre entre producteur.rices et citoyen.nes !

En tant que partenaire officiel des collectivités, l'ADEAR participe également aux commissions agricoles, à la réalisation de diagnostics de territoire, etc.

MODALITÉS

Demandes particulières

N'hésitez pas à nous contacter pour toutes demandes particulières comme l'inscription en groupe, nous tenterons de répondre à votre demande.

Accessibilité

Nous contacter afin que nous puissions vous accueillir dans les meilleures conditions.

Vous êtes intéressé.e ?

Pour suivre une action de formation professionnelle, vous pouvez solliciter une prise en charge en fonction de votre profil: chef.fes d'exploitation, conjoint.es collaborateur.rices, cotisant.es solidaires, porteur.euses de projet en agriculture, salarié.e agricole, demandeur.euse d'emploi. Si vous êtes intéressé.e par nos formations, n'hésitez pas à nous solliciter le plus tôt possible afin de vous orienter vers les démarches à entreprendre.

PRÉSENTATION DE LA STRUCTURE

L'ASSOCIATION POUR LE DÉVELOPPEMENT DE L'EMPLOI AGRICOLE ET RURAL DU GERS (ADEAR 32) EST UNE ASSOCIATION LOI 1901 CRÉÉE EN 2001 PAR DES PAYSAN.NES SOUCIEUX.SES DE PROMOUVOIR UNE AGRICULTURE PAYSANNE, PERMETTANT DES INSTALLATIONS AGRICOLES NOMBREUSES, PÉRENNES ET FAISANT VIVRE LEUR TERRITOIRE.

NOS ACTIVITÉS

- Accompagner l'installation et la transmission en agriculture
- Proposer des formations professionnelles agricoles diversifiées
- Promouvoir l'agriculture paysanne
- Développer les innovations agricoles et les circuits de proximité

L'ÉQUIPE

- **Julie DESPOCQ**, accompagnatrice Installation, Espace-test agricole
- **Alizée FRULEUX**, accompagnatrice Installation, Transmission
- **François LAMBONI**, accompagnateur Installation, Transmission, Formations
- **Ludivine TATIEU-BILHERE**, accompagnatrice Installation
- **BILLON Ada-Louise**, Service civique

LE PROJET D'AGRICULTURE PAYSANNE

Le Projet d'Agriculture Paysanne vise à **permettre au plus grand nombre de paysannes et de paysans, partout sur le territoire, de vivre décemment de leur métier. Il s'appuie sur des exploitations à taille humaine, produisant une alimentation saine et de qualité, accessible à toutes et tous, tout en préservant les ressources naturelles pour les générations futures.**

Ce projet s'inscrit également dans une dynamique collective : avec les citoyen.nes, il contribue à faire vivre le milieu rural et à préserver un cadre de vie apprécié de toutes et tous. Cette démarche est portée par une Charte, qui repose sur six piliers fondamentaux : l'autonomie, le travail avec la nature, la répartition, la qualité des produits, la transmissibilité et le développement local.



RÉSEAU ET PARTENAIRES

LE RÉSEAU DE L'AGRICULTURE PAYSANNE : LA FADEAR

Crée en 1984, la Fédération association pour le développement de l'emploi agricole et rural (FADEAR) a réuni des paysan.ne.s désireux de proposer un modèle agricole permettant à des paysan.ne.s nombreux.euses de vivre décemment de leur travail.

Ce vivier militant constituera les bases d'une réflexion aboutissant à la création du syndicat Confédération paysanne en 1987.

Ces groupes de travail, s'appuyant sur l'expérience et les savoirs des paysan.ne.s et en partenariat avec des chercheurs.euses, ont abouti, en 1998 à la création d'une Charte de l'Agriculture Paysanne, adoptée lors du Congrès de Rambouillet de la Confédération paysanne .

Le réseau de l'Agriculture Paysanne compte près de **70 ADEAR** en France. En moyenne, **7 000 paysan.nes** sont accompagnés chaque année par le réseau.

NOS PARTENAIRES



Confédération paysanne

Syndicats pour une agriculture paysanne
et la défense de ses travailleurs



• Gab 65 •

Le groupement de l'Agriculture BIO
des Hautes Pyrénées



P6

PRODUCTION ANIMALE

P10

PRODUCTION VÉGÉTALE

P16

TRANSFORMATION À LA FERME

P21

**DIVERSIFICATION & GESTION
GLOBALE DE LA FERME**

P29

**NOS MISSIONS
D'ACCOMPAGNEMENT**





PRODUCTION ANIMALE





ÉDUCATION DES CHIENS DE TROUPEAUX

OBJECTIFS

Apprendre les bases du travail d'éducation de son chien de troupeau

CONTENUS

- Connaître et savoir mettre en oeuvre les fondamentaux sur les ordres de direction
- Connaître et savoir mettre en place les fondamentaux du travail sur les animaux
- Savoir exécuter les ordres en présence du troupeau
- Analyser sa pratique de conduite de chien de troupeau



Dates + durée (sessions 2027 - 28h) :

- Initiation : 21/01, 18/02, 18/03 et 29/04/2027
- Perfectionnement : 25/01, 22/02, 22/03 et 19/04/2027



Lieu :
Espaon, Gers



Intervenante :
Patricia Gisquet



GESTION DES RISQUES PARASITAIRES CHEZ LES RUMINANTS

OBJECTIFS

- Mieux connaître la dynamique globale du parasitisme de son propre élevage
- Faire connaître à des éleveurs des notions essentielles en parasitologie
- Envisager d'autres méthodes de gestion du risque parasitaire sans chercher à remplacer les médicaments allopathiques par des produits naturels

CONTENUS

- L'étude des différents parasites des ruminants, l'étude de leur cycle biologique, des conditions de leur développement et l'étude des réactions de l'animal et des relations hôte-parasite sont les fondements théoriques de cette formation.
- La cohabitation « parasites-ruminants » est obligatoire
- Les bases de l'équilibre entre parasites-hôtes :
 - l'immunité,
 - la sélection,
 - L'alimentation
- La connaissance des risques parasitaires de son troupeau :
 - les animaux les plus exposés,
 - Les liens avec le système d'élevage,
 - Les moyens de diagnostic
- La gestion du risque parasitaire et l'utilisation des produits naturels



Niveau :
Initiation



Lieu :
Auch



Dates + durée :
10 et 11 décembre 2026
(2 jours)



Intervenante :
Nathalie Laroche, Vétérinaire GIE
Zone verte



S'INITIER EN APICULTURE

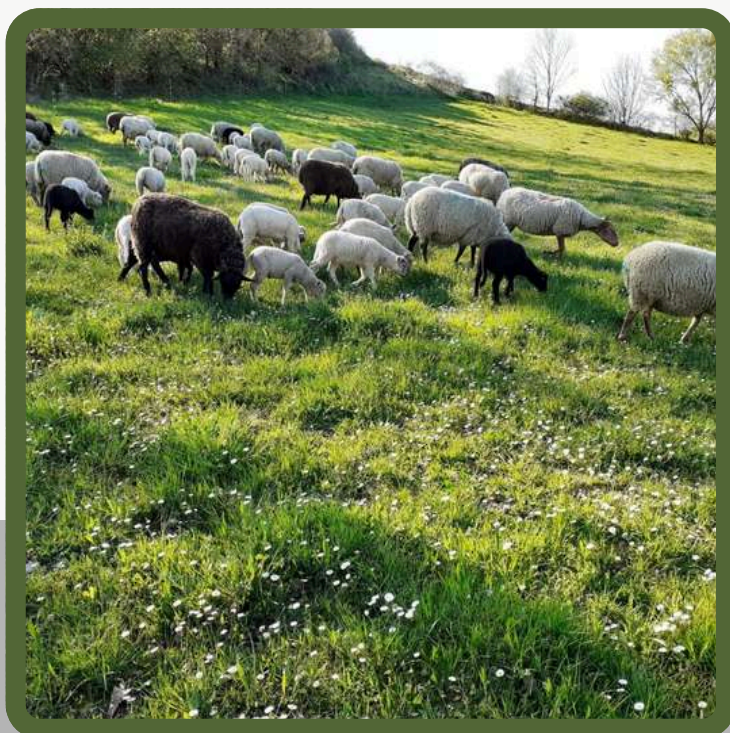
A VENIR

A photograph of three people in a field of tall grass and straw. One person is crouching in the foreground, another is leaning over in the middle ground, and a third is standing on the right holding a clipboard. The background shows a line of trees under a blue sky. A semi-transparent circular graphic is overlaid on the left side of the image.

PRODUCTION VÉGÉTALE



AMÉLIORER LA ROBUSTESSE DE MES PRAIRIES FACE AUX ÉPISODES DE SÉCHERESSE



OBJECTIFS

Savoir mettre en œuvre des pratiques de conduite et d'entretien favorables à la productivité et à la pérennité de mes prairies dans un contexte de changement climatique.

CONTENUS

- Comprendre les évolutions récentes du climat en France et ses conséquences sur la structure et la croissance des prairies
- Apprécier l'état général d'une prairie témoin dégradée à l'aide d'observations et de mesures de terrain
- Identifier et analyser les causes de dégradation de cette prairie
- Définir des seuils d'interventions au regard du contexte
- Déterminer des pratiques de conduite et d'entretien favorables à la régénération de cette prairie



Niveau :
Initiation



Dates + durée :
16 novembre 2026 (1 jour)



Lieu :
A déterminer



Intervenant :
Maxime VIAL, conseiller et
formateur



GESTION DES PARASITES DANS LES VERGERS BIOLOGIQUES

OBJECTIFS

- Reconnaître les principaux parasites, leur cycle et les dégâts provoqués sur les cultures
- Stratégies de lutte : méthodes prophylactiques, culturales, physiques et interventions ciblées permettant de gérer les parasites.
- Reconnaître les principaux auxiliaires et leur action de prédation.



Niveau :
Initiation



Dates + durée :
Avril/mai 2027 (1 jour)



Lieu :
A déterminer



Intervenant :
Ramat Thierry, formateur
indépendant



GESTION DES MALADIES ET RAVAGEURS DANS LES VERGERS BIOLOGIQUES



Maladie sur pommier - *Venturia inaequalis*

OBJECTIFS

- Identifier les maladies à divers stades de développement
- Connaître leur biologie et cycle de développement
- Gérer les maladies
- Présenter des méthodes prophylactiques, culturales, physiques et les interventions ciblées. Notions de tolérance et résistance pour les végétaux.



Niveau :
Initiation



Dates + durée :
15 Avril 2027 (1 jour)



Lieu :
A déterminer



Intervenant :
Ramat Thierry, formateur
indépendant



CONCEPTION D'UN VERGER : COÛTS DE PLANTATION ET FASABILITÉ DE DIFFÉRENTES ESPÈCES FRUITIÈRES

OBJECTIFS

Cette formation permet une réflexion sur la conception et l'investissement nécessaire à la création du verger.

CONTENUS

- Conditions pédo climatiques parcelle, Ressources eau
- Choix du système de conduite (axe, piéton, demi tige) densité
- Développement du système de conduite piéton (cf article conception d'un verger à faible niveau d'investissement)
- Coût de plantation, délai entrée en production
- Adaptation divers systèmes mixte maraichage/verger, volailles ou animaux.
- Présenter les espèces fruitières : pêches, prunes, pommes, poires ainsi que d'autres espèces pouvant être intégrées dans une visée de complémentarité (kiwi, cerise, abricots, plaquemine, figues).
- Pour chaque espèce indiquer les exigences pédoclimatiques de la culture.
- Présenter les principales maladies/parasites rencontrés qui peuvent limiter la culture.
- Notion de résistante/tolérante pour des cultivars.
- Potentiel de récolte sur les espèces principales et temps de travaux nécessaires. Aspects commerciaux du marché.



Niveau :
Initiation



Dates + durée :
avril/mai 2027 (1 jour)



Lieu :
A déterminer



Intervenant :
Ramat Thierry, formateur
indépendant



DÉVELOPPER DES SEMENCES PAYSANNES POTAGÈRES

OBJECTIFS

Permettre aux agriculteurs de s'approprier les enjeux liés aux semences paysannes. Donner les bases techniques, économiques, réglementaires et organisationnelles nécessaires pour intégrer l'autoproduction et l'échange de semences paysannes dans un projet agricole.

CONTENUS

- Découverte des semences paysannes. Une visite de terrain permettra d'illustrer concrètement ces notions et d'échanger autour des pratiques paysannes.
- Aspects réglementaires et organisationnels. Seront abordés le cadre juridique de l'utilisation et de la circulation des semences, les questions de certification et de propriété intellectuelle
- La formation alternera entre apports théoriques, temps d'échanges et travaux pratiques, afin de permettre aux stagiaires d'acquérir des connaissances mobilisables dans leurs propres projets agricoles.



Niveau :
Initiation



Dates + durée :
12 Octobre 2026 (1 jour)



Lieu :
A déterminer



Intervenante :
Antoine Menou, Maraîcher et producteur de semences

A close-up photograph of a person's hands harvesting a plant. The hands are positioned at the bottom left, holding a small branch with red berries and yellow flowers. The background is a blurred green field with a blue and white striped tent visible in the upper right. A large, semi-transparent brown circle is centered over the image, containing the text "TRANSFORMATION À LA FERME" in bold, orange, sans-serif capital letters.

TRANSFORMATION À LA FERME



CONCEVOIR SON ATELIER DE TRANSFORMATION

Formation initialement
prévue en mars 2026



OBJECTIFS

Acquérir une démarche de réflexion concernant la conception d'un atelier de transformation

CONTENUS

- Acquérir une démarche de réflexion concernant la conception d'un atelier;
- Connaitre la réglementation en vigueur;
- Chiffrer la mise en œuvre d'un petit atelier de transformation végétale ;
- Description du nettoyage d'un l'atelier de transformation ;
- Travail individuel ou collectif, sur les projets personnels de mise en place d'atelier de transformation végétale ;
- Visite d'un atelier de transformation sur une ferme ;
- Préparation d'une recette de cuisine ; Utilisation de matériels spécifiques.



Niveau :
Initiation



Dates + durée :
Novembre/décembre 2026 2 jours



Lieu :
Le 1er jour à Auch / 2ème jour à
FAUDOAS (82500) pour la visite
d'un atelier



Intervenante :
Fanny Strumia (Paysanne et
formatrice)



HACCP

En France, la réglementation impose à tous les professionnels qui manipulent, transforment ou distribuent des denrées alimentaires de mettre en place un PMS.



OBJECTIFS

Elaborer un Plan de Maîtrise Sanitaire (PMS) en application de la méthode HACCP, Être capable d'appliquer et de respecter la réglementation en vigueur, Être capable d'appliquer les règles d'hygiène de base, Savoir réagir en cas de non-conformité

CONTENUS

- **Module 1** : La réglementation en vigueur

La réglementation communautaire et nationale / Principes du paquet hygiène / les obligations réglementaires des professionnels, les risques encourus

- **Module 2** : Aliments et risques pour le consommateur

Les dangers microbiens : microbiologie des aliments / les dangers microbiologiques en restauration collective / Les moyens de maîtrise des dangers microbiologiques / Les autres dangers potentiels : chimiques, physiques, allergène

- **Module 3** : Techniques et matériels utilisés

La liaison chaude et la liaison froide / Les véhicules de transport / Les prises de T° : avec quoi, comment ?

- **Module 4** : Le plan de maîtrise sanitaire

Les Bonnes Pratiques d'hygiène et les 5M : l'hygiène du personnel et des manipulations / le respect des températures de conservation et de transport / Le nettoyage et la désinfection / les bonnes pratiques au chargement, transport et déchargement

- Les principes de l'HACCP
- Les mesures de vérification
- La gestion des non-conformités : comment réagir ?
- Le guide de bonnes pratiques d'hygiène
- La traçabilité



Niveau :
Initiation



Dates + durée :
13 et 14 Janvier 2027 (2 jours)



Lieu :
AUCH



Intervenante :
Céline Halbout



VALORISER LE BOIS SUR SA FERME : CHARPENTE

OBJECTIFS

Cette formation a pour objectif d'initier les participants aux bases de la charpente traditionnelle et moderne. Elle leur permettra de comprendre les principes de conception et de mise en œuvre d'une petite structure en bois, tout en découvrant les notions essentielles liées aux matériaux, à la résistance des structures et aux assemblages.

CONTENUS

- Le bois, matériau vivant
- Éléments structurels
- L'outillage manuel, électroportatif et la sécurité
- La prise de cotes et les coupes simples
- Réalisation du débit de chantier d'un abri monopente 4x5/5x6m à définir
- Le déroulement du chantier de charpente
- Réalisation du traçage et de la taille d'un abri fermé 3 faces

A VENIR



Niveau :
Initiation



Dates + durée :
(2 jours)



Lieu :
Ordan-Larroque



Intervenant :

Michael Kaestner, Ancien Chef d'entreprise Charpente & Construction Bois



**VALORISER SES POMMES AVEC
L'ELABORATION DE CIDRE ET
VINAIGRE ARTISANAL**



**FABRICATION DE SORBETS ET
GLACES**

A VENIR

The background image shows a rural landscape with rolling green hills under a cloudy sky. In the foreground, there's a farm with a yellow house, a large white greenhouse, and some trees. A large, semi-transparent brown circle is centered over the image, containing the title text in blue.

DIVERSIFICATION & GESTION GLOBALE DE LA FERME



GESTION D'EAU ET CRÉATION DE RÉSERVES : KEYLINE DESIGN ET HYDROLOGIE RÉGÉNÉRATIVE

Formation initialement prévue en février
2026



OBJECTIFS

Améliorer la technicité des stagiaires en leur permettant d'être capable de déterminer la stratégie de gestion de l'eau adaptée à leur situation pédoclimatique, de faire les choix pertinents d'ouvrage hydrauliques et du lieu d'implantation, d'acquérir les techniques et outils afin de pouvoir réaliser ces ouvrages, favorisant alors la résilience et la production de leurs agro-écosystèmes.

CONTENUS :

- Identifier les enjeux climatiques et hydriques de leur territoire agricole ;
- Définir les paramètres favorisant le développement et l'allongement de la réserve utile des sols ;
- Comprendre les spécificités de l'hydrographie locale ;
- Présenter les principes de gestion de l'eau de ruissellement par les arbres ;
- Identifier les ouvrages hydrauliques adaptés pour ralentir, stocker, répartir et infiltrer l'eau de ruissellement ;
- Adapter les techniques de conception du Keyline Design au contexte agricole français ;
- Intégrer les interactions entre l'eau, le sol, les arbres et les cultures à l'échelle d'une parcelle ou d'une ferme ;
- Manipuler les outils de piquetage pour la mise en œuvre sur le terrain.



Niveau :
Initiation



Dates + durée :
18 & 19 janvier 2027 (14h)



Lieu :
ANSAN (32270)



Intervenante :
Marlène VISSAC – paysanne et formatrice
de Phacelia école Paysanne



JEUNES INSTALÉES : SAVOIR GÉRER SES FORMALITÉS ADMINISTRATIVES



OBJECTIFS

Maîtriser la gestion de son exploitation et savoir répondre aux procédures administratives applicables

CONTENUS :

- Définition collective des différents "statuts" agricoles : juridique, fiscal, social
- Comment facturer ?
 - Cadre réglementaire,
 - Facturation électronique
- Comment suivre sa caisse ?
- Les obligations comptables :
 - Suis-je obligée d'avoir une compta ?
 - Une compta, ça veut dire quoi ?
 - Le livre des recettes et des dépenses : un "suivi comptable" allégé pour les entreprises individuelles au micro BA,
 - S'organiser pour suivre ses pièces comptables
- La TVA :
 - Règles de base et régimes de TVA,
 - Comment déclarer sa TVA ?
 - Le calcul et la déclaration de la taxe ADAR
- Fiscalité agricole
 - Définition des différents régimes fiscaux en agriculture
 - La déclaration des recettes micro BA sur la déclaration de revenus
 - Les crédits d'impôts
 - Statuts sociaux : MSA, revenus agricoles et cotisations sociales



Niveau :
Initiation



Dates + durée :
8 décembre 2026 (7h)



Lieu :
AUCH



Intervenante :
Natacha Legroux, formatrice de l'AFOCG 31



OUTILS DE RÉGULATION DU FONCIER : LA SAFER ET LES CORRESPONDANTS LOCAUX DE LA CONFÉDÉRATION PAYSANNE

Formation ouverte à toute personne qui
souhaite en savoir plus sur la régulation et
le foncier en général.

OBJECTIFS

Comprendre les missions et l'organisation de la SAFER pour appréhender le rôle du syndicalisme dans ce fonctionnement et celui des correspondants locaux de la confédération paysanne. Savoir utiliser les principaux outils de maîtrise du foncier agricole (contrôle des structures et SAFER) dans les situations rencontrées.

CONTENUS :

- Missions de la SAFER, bref historique, organisation de la SAFER, missions.
- Modes d'action de la SAFER et L'observation du marché foncier
- La régulation du marché foncier (propriété et locatif, le droit de préemption)
- Intervention amiable et exercice du droit de préemption par la SAFER.
- Procédure d'attribution. Champs d'application du contrôle des structures.
- Procédure d'examen d'une demande d'autorisation d'exploiter.
- Contenu et élaboration des SDREA.
- Utilisations possibles du contrôle des structures en faveur de l'installation
- Sanctions du non-respect du contrôle des structures
- Présentation de la plateforme AgriFoncier
- Le comité technique, Les correspondants locaux
- Rôle et Missions Devenir correspondant.e local.e, Engagements
- Historique du positionnement de la Confédération paysanne dans le Gers



Lieu :
AUCH



Dates + durée :
16 décembre 2026 (7h)

Intervenant.es :



- Baptiste Aurignac Chargé de Missions à la SAFER du Gers,
- Uriel Choquet juriste à la Confédération Paysanne



GESTION DE LA FAUNE SAUVAGE : AGIR POUR PROTÉGER SON EXPLOITATION

OBJECTIFS

Découvrir la biologie de la taupe et des campagnols, comprendre l'écologie et le cycle de vie de ces espèces. Se rendre compte des dégâts causés à la production agricole, des risques sanitaires et des conséquences que les pullulations peuvent engendrer. Analyser le paysage de la parcelle agricole impactée, s'initier aux techniques de piégeage mécaniques, être capable d'identifier les indices de surface et de poser les pièges adéquats en fonction de l'espèce ciblée. Gérer le matériel de piégeage, être efficace et autonome dans la pratique du piégeage.

CONTENUS :

- Présentation de la biologie et de l'écologie de la taupe et des campagnols, les dégâts et les conséquences pour l'exploitation agricole,
- Les différentes méthodes de lutte et les pratiques agro-environnementales,
- Les prédateurs naturels de ces espèces dans l'agro-éco-système : prévention et protection de la biodiversité,
- L'impact des activités humaines et du changement climatique sur leurs cycles de vie,
- Les avancées de la recherche scientifique et les risques sanitaires liés aux pullulations de campagnols



Niveau : Initiation



Dates + durée :

30 novembre 2026 (1 jour)



Lieu : Sur une ferme
maraîchère



Intervenant :

Alain Robert, piégeur de taupes et
campagnols



COMPRENDRE LA PAC 2023-2027 ET ABORDER TELEPAC

OBJECTIFS

Permettre aux stagiaires de mieux se familiariser et comprendre les bases de l'outil Télépac, en leur apportant des informations claires et pratiques sur son fonctionnement et ses principales fonctionnalités, afin de les rendre autonomes dans leur utilisation et de faciliter leurs démarches administratives.

CONTENUS :

Savoir utiliser telepac de manière autonome afin d'effectuer seul les télédéclarations de demande d'aide PAC :

- Connaître les principales nouveautés de la PAC ayant un impact sur la déclaration PAC ;
- Connaître et savoir organiser les informations nécessaires à la télédéclaration ;
- Savoir utiliser les principales fonctionnalités du logiciel et respecter les différentes étapes de la saisie : créer son compte, utiliser l'outil graphique et cartographique, enregistrer des cultures, réaliser la demande d'aide ;
- Savoir contrôler les informations enregistrées et les corriger.



Niveau :
Initiation



Dates + durée :
mars 2027 (1 jour)



Lieu :
AUCH



Intervenant.es :
DDT

A VENIR



CHIFFRER SON PROJET DE CRÉATION, REPRISE OU DÉVELOPPEMENT D'ACTIVITÉ EN AGRICULTURE PAYSANNE

Formation certifiante (Eligible CPF).



OBJECTIFS

Réaliser un chiffrage dans le cadre de son projet de création, reprise ou développement d'activité en agriculture paysanne, en s'appropriant l'ensemble des éléments d'un prévisionnel, en comprenant les statuts ainsi que leurs conséquences sur le système et en analysant la faisabilité du projet.

CONTENUS :

- Présentation théorique sur le contenu d'une étude de marché. Réalisation d'un exercice reprenant les principales composantes de l'étude de marché.
- Déterminer des objectifs de revenus. Réalisation d'un calendrier de travail adapté au système de production envisagé et aux contraintes personnels du porteur de projet.
- Introduction aux notions comptables avec présentation des documents composant le business plan et du tableur informatique.
- Présentation des principes de bases de la construction de sa stratégie commerciale
- Prise en main du logiciel PE (Prévisionnel Economique)

Info :



Nous réaliserons une session en
hiver 2027 (entre février et mars)



Lieu : AUCH



Intervenante :

Ludivine Tatieu, accompagnatrice à
l'installation à l'ADEAR du Gers



FORMATION POST-INSTALLATION : COMMENT ANALYSER SES CHIFFRES

A VENIR



SE TESTER

Le compagnonnage paysan:

Un parcours de formation pratique et d'accompagnement à l'installation paysanne permettant de :

- Réaliser un ou plusieurs stages itinérants de 2 mois et demi chez des paysan.ne.s-tuteur.ice.s
- Se former au quotidien auprès de professionnel.le.s expérimenté.e.s (sessions hebdomadaires de tutorat)



Test d'activité agricole :

Être accompagné.e.s individuellement pour avancer de manière proactive sur la concrétisation de son projet

- La possibilité concrète de mettre en œuvre votre projet AVANT votre installation : pendant 1 à 3 ans
- une mise à disposition de moyens de production (foncier, bâtiments, matériel)



Le contrat emploi formation installation (CEFI) :

Un contrat de parrainage (3 à 12 mois) en exploitation agricole dans le cadre d'une reprise ou association pour :

- Comprendre et s'intégrer dans le fonctionnement d'une ferme
- Tester l'activité avant de s'installer (en reprise ou en association) à l'endroit où le CEFI a eu lieu.





DEMANDER DES AIDES

A l'installation :

- Dotation jeune agriculteur (DJA)
- Dotation nouvel agriculteur (DNA)
- Revenu Ecologique Jeune (REJ)

Aux investissements :

- Dispositif unique (DU)
- Pass petits investissements dans les exploitations agricoles (PIEA)

PRÉPARER SA TRANSMISSION

Accompagnement pour anticiper la transmission de votre ferme :

- **Clarifier et définir sa transmission** : à travers un point d'accueil transmission, des rdv individuels et une formation collective pour faire le point sur votre projet, être informé.e et prêt.e à engager une transmission.
- **Trouver un repreneur** : avec l'appui à la rédaction et diffusion d'une annonce, l'étude des possibilités et des modalités de reprise et la mise en relation avec des repreneur.se.s potentiels en direct ou lors d'évènements autour de la transmission.
- **Tester le projet de reprise** : en accompagnant la relation cédant.e-repreneur.se à travers des stages, un CEFI ou en organisant des rendez-vous réguliers pour faciliter l'adéquation entre les projets de chacun.e.





POUR NOUS JOINDRE

contact@adear32.fr

05 62 05 30 86

Notre site :

<https://www.agriculturepaysanne.org/adear32>



<https://www.facebook.com/adear32/>



https://www.instagram.com/adear_32/

POUR NOUS TROUVER

56 Avenue des Pyrénées,

32 000 Auch

du lundi au vendredi de 9h à 17h

POUR ADHERER

<https://www.helloasso.com/associations/adear-du-gers/adhesions/adhesion-juillet-2026-juin-2027-adear-du-gers-2>